

\$259 Acheteront un BON PIANO NEUF AU MAGASIN DE MUSIQUE DE GRUENWALD'S LA GRANDE MAISON DE PAIEMENTS MENSUELS

CHANGEMENT DE LOCAL. La Gasoline and Safety Oil Co. No 305 rue Royale, près Bienville.

AMUSEMENTS. WEST END. Après-midi. Bande Militaire de Fischer, Ross and Golet, Edward Barnes, Faber, Fulton, Kinodrome.

AVIS DE SUCCESSIONS. Succession de Leopold Teitel. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 77,060 - Division 1.

AVIS DE SUCCESSIONS. Succession de Eugène Dupré. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 76,061 - Division 2.

AVIS DE SUCCESSIONS. Succession de Giovanni Casati. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 77,002 - Division 1.

MARIAGES. Caleb Yancey & Clara Pierce, Henry B. Graff & Athena Christou, Andrew Reeves & Yve Harry Meteregn.

CHASSE. John Bazile, un gamin de 8 ans, jouait sur un hangar en la demeure de ses parents.

JOHN BONNOT, Entrepreneur de pompes funèbres. Raoul Bonnot, Directeur. No 623 RUE STE-ANNE.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville. STEAMER NEW CAMELIA, Commencement le 10 avril 1905.

AVIS DE SUCCESSIONS. Succession de Michael Scheele. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 77,060 - Division 1.

AVIS DE SUCCESSIONS. Succession de Joseph O. Bessitt. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 77,060 - Division 1.

AVIS DE SUCCESSIONS. Succession de Mme Clara Cardona. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 77,061 - Division 2.

Services Religieux. CATHÉDRALE ST-LOUIS. Chartres, pres Orleans. Dimanche, messes à 6, 7, 8, 9 et 11 heures.

Services Religieux. STE MARIE, Archeveche. Chartres et Ursulines. Dimanche, messes à 5:30, 7:00, 8:00 et 9:30.

F. LAUDUMIEY & CO. ENTREPRENEURS DE Pompes Funèbres. 1108 et 1112 Nord Remparts.

AVIS SPECIAL. Nouvelle-Orléans, 2 septembre 1905. L'ordonnance relative à la Couverture des Citernes.

AVIS DE SUCCESSIONS. Succession de Louis Austria. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 76,839 - Division 2.

AVIS DE SUCCESSIONS. Succession de Armand A. Kerlec. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 77,060 - Division 1.

AVIS DE SUCCESSIONS. Succession de Habelsheim. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 76,839 - Division 2.

TRIBUNAUX. Cour Civile de Chartres. Catherine Scherberger, Maria Johanna, Theres, Laure, Michael Steale, Eliza Donovan.

Services Religieux. ST ANTOINE DE PADOUÉ. Contil et Rempart. Dimanche, messes à 8 heures et à 10 heures.

Services Religieux. ST PATRICK. Camp, pres Girod. Dimanche, messes à 6 h. 30; 7 h et 10 h.

Services Religieux. ST-THÉRESE. Camp et Erato. Dimanche, messes à 6 h. 30; à 8 h 10 pour les enfants. Grand messe à 9 h. Bénédiction à 5 P. M.

Services Religieux. ST-VINCENT DE PAUL. Dauphine, pres Montegut. Messes le dimanche à 5:30, 7 et 9:30. Messaie et Bénédiction à 4:30 P. M.

Services Religieux. MATEE DOLOBOSA. Coin Cambonne et Burbte, Carrollton. Messes le dimanche à 7 et 9:30 A. M.

Services Religieux. SECOND CHURCH OF CHRIST SCIENTIST. 4406 avenue St-Charles, pres de l'avenue Napoléon. Dimanche matin, service à 11. Mercredi soir séance à 7:45.

TRIBUNAUX. Cour Civile de Chartres. Catherine Scherberger, Maria Johanna, Theres, Laure, Michael Steale, Eliza Donovan. Deuxième Cour Inférieurs. Juge A. M. Aucouin.

Services Religieux. ANNONCIATION. Marais et Mandeville. Dimanche, messes à 7, 8 et 9:30. à 5 heures Rosaire et Bénédiction.

Services Religieux. STE ANNE. St-Philippe pres Roman. Dimanche, Messes à 6 h 1/2, et 9 1/2 heures.

Services Religieux. STE ROSE DE LIMA. Bayou Road entre Broad et Dorgenois. Messes le dimanche à 7, 8 et 10 heures. Vêpres, récitation du Chapelet et Bénédiction du Très Saint Sacrement à 4 p. m.

Services Religieux. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 76,839 - Division 2. Avis est par le présent donné à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'elles ont pu avoir pour lesquelles le compte final présenté par Jacob Paul, administrateur de la succession de feu Armand A. Kerlec, décedé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux qui ont pu avoir pour lesquelles le compte final présenté par Mme Yvonne Kerlec, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément aux ordres de la Cour. THOMAS CORNWELL, Greffier - G. G. Krosenberger, avocat. 24 août - 24 28 - sept 3

Services Religieux. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 77,060 - Division 1. Avis est par le présent donné à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'elles ont pu avoir pour lesquelles le compte final présenté par Joseph O. Bessitt, administrateur de la succession de feu Joseph O. Bessitt, décedé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux qui ont pu avoir pour lesquelles le compte final présenté par Mme Yvonne Kerlec, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément aux ordres de la Cour. THOMAS CORNWELL, Greffier - G. G. Krosenberger, avocat. 24 août - 24 28 - sept 3

Services Religieux. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 76,839 - Division 2. Avis est par le présent donné à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'elles ont pu avoir pour lesquelles le compte final présenté par Habelsheim, administrateur de la succession de feu Habelsheim, décedé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux qui ont pu avoir pour lesquelles le compte final présenté par Mme Yvonne Kerlec, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément aux ordres de la Cour. THOMAS CORNWELL, Greffier - Ernest T. Fiorano, avocat. 20 août - 20 - sept 3

quel on entraînaient celui qui s'abandonnait à sa triste et désolée existence. Ce n'était d'ailleurs là qu'un pressentiment, une instinctive divination. M. de Rohaire ne lui avait rien dit; il ne lui avait rien appris; il n'avait exigé d'elle qu'une commission aveugle. Au surplus, autour du vicomte de Lanpuy, il semblait qu'il y eût un mot d'ordre. Les Brucourt étaient revenus à Belfonds à diverses reprises, empressés autour de la vicomtesse, affectueux pour son mari, pleins de prévenances pour Angèle.

veines. La scène presque muette qu'ils venaient de jouer ensemble par hasard, avait pour lui une signification qu'Angèle seule pouvait comprendre. Son cœur se serra, mais ses traits ne trahirent pas ses secrets sentiments. M. de Rohaire avait annoncé son arrivée à diverses reprises. Et chaque fois, il renouait sa venue sous prétexte d'affaires imprévues qui le retenaient à Paris. Le premier mai, après un déjeuner où des invités assez nombreux avaient assisté, une dépêche arriva annonçant que le conseiller ne serait à Belfonds que trois jours plus tard. Angèle lut dans les yeux du vicomte une joie de ce nouveau retard. Mais au moment où elle reconduisait les Brucourt à leur voiture, en remplaçant sa cousine dans son office de maîtresse de maison, Jérôme, profitant d'un moment où elle se trouvait seule près de lui, l'attrista brusquement et lui dit très bas: - Demain, au Val aux Biches, à neuf heures du matin. Ce soir, il aura votre lettre. C'est compris? - Oui. Rien de plus. Dominique Brucourt lui sera les deux mains dans une étreinte et avec un regard qui la frémir.

Que se passerait-il? Le soir, en quittant sa cousine, elle l'embrassa avec un redoublement d'affection, comme à la veille d'un de ces deuils, qui bouleversent les existences et les familles. Lorsqu'elle entra dans sa chambre, après avoir essayé de s'asseoir sur son lit, elle se leva et se pencha sur sa table, bien en vue. Elle le lut avec défiance. Voici ce qu'il contenait: "Vous êtes un miracle de grâce et de bonté. "Je viens de lire votre lettre adorée. "Elle m'a profondément émue. "Soyez tranquille... Ne vous occupez pas de moi... Je verrai tout... et je serai au rendez-vous! "A demain!" Vers sept heures du matin, après une nuit presque sans sommeil, elle se leva sans bruit. Le cœur palpitant, elle comprit que de graves événements étaient proches et se préparait dans l'ombre. Elle comprenait aussi qu'elle jouait un rôle et que les Brucourt y tenaient un autre. Comment se trouvaient-ils mêlés à cette trame tissée par M. de Rohaire? Oubli, elle n'en pouvait pas douter.

O'était lui, l'artisan de cette obscure machination dirigée contre le mari de Marguerite. Le commandant; les autres obéissaient comme elle. Elle s'habilla, avec le soin qu'elle apportait toujours à sa toilette, tordit avec ses doigts ses cheveux sombres, et revêtit une amazone grise, qui dessinait sa poitrine, ses épaules, et soulignait sa taille sveltes et fortes. Alors elle ouvrit sa fenêtre et se pencha sur la balustrade de son balcon. La campagne était splendide, attrayante comme une jeune mariée, au matin de ses noces. Une légère brume, irisée par les rayons du soleil, l'enveloppait comme un voile, adoucissant le contour des objets, sans les cacher. La rosée avait semé ses perles sur les gazons et jaquait sur la ravine des allées. Il faisait bon respirer dans l'air tiède, parfumé des senteurs des arbres verts et de la sève qui cherchait partout des issues pour se déverser en gerbes de feuillages et de fleurs. Il n'est pas de spectacle plus doux et plus magnifique que celui du réveil de la nature à l'éclosion du printemps. Angèle, la poitrine étreinte par une frayeur secrète, se disait que ce cadre enchanteur allait servir de scène à un drame atroce. Elle se refusait à le croire et

ne pouvait en écarter l'idée. Le vicomte Roland vint à passer ou plutôt il sortit d'un bosquet de fusains, de lilas, de troènes et d'autres arbustes derrière lesquels il se masquait en l'observant, et il la salua, avec un signe d'intelligence, en se dirigeant vers la forge et son pavillon. Elle lui répondit par un sourire très mélancolique qui le fit tressaillir dans un accès de joie. Pour lui, c'était le matin de la victoire. Que de choses il y avait dans ces deux regards qui se croisaient! Celui du vicomte semblait dire: - Vous voyez... J'ai vu la prisonnière de l'avenir... Je savais que l'enfant attendrait, qu'il périrait, qu'il vous attendrait, qu'il périrait vos préventions, qu'il paierait vos colères!... Celui de mademoiselle de Rohaire signifiait: - Vous aviez raison... Je suis déçue, vaincue! Il poursuivait son chemin sans qu'elle se retirât de son balcon. Au moment où il arrivait à un tournant, il s'arrêta et, du pied d'un énorme tilleul, il porta sa main à ses lèvres et lui envoya un baiser. Elle ne se revêta pas. Elle ne tourna pas la tête. Elle demeura immobile comme une statue, et de ses yeux per-

canta, il put voir encore le même sourire triste et résigné éclairer ce doux et charmant visage, sur lequel, depuis un an, tant de larmes de douleur et de honte avaient coulé. Elle descendit. Son front, gris comme son amazone, sur la tête, elle se rendit aux écuries. Deux palefreniers étaient occupés à compléter ce qu'on peut appeler la parure très soignée des locaux, en ajoutant des bandes de paille tressée à la litière des cinq chevaux qui composaient la cavalerie de Belfonds. L'arrivée matinale de mademoiselle de Rohaire ne parut pas leur causer de surprise. Ils étaient avertis. Le beau vicomte venait de passer par là. C'étaient deux campagnards de vingt-huit à trente ans, l'un avec des moustaches brunes, l'autre avec une barbe blonde, laponnée par quelques années de service dans les dragons, en garnison aux environs de Paris. Le brun demanda à Angèle: - Mademoiselle veut-elle? - Pour une ou deux heures. - Mademoiselle va faire une bonne course! - Oh! non, aux environs... pas loin... Déjà le blond posait sa selle sur le dos d'un petit cheval rouan, d'une forme à peu près parfaite et disait: - C'est, je crois, celui que ma-

demoiselle préfère... Il est très bien mis et très sûr... Avec lui, mademoiselle peut être tranquille. Elle se mit en selle et sortit. Le palefrenier regarda son compagnon d'un air goguenard, en lui disant: - Elle est palotte, hein! la belle Parisienne... - Assez! - Jamais on ne me fera avaler qu'il ne s'est pas passé quelque chose, tu sais, l'an dernier, quand elle est rentrée si tard avec le vicomte, le soir de la chasse des Brucourt. - Ferme ton bec! Est-ce que ça nous regarde? - Pas plus que ça, mais on a des yeux et des oreilles... Il se rapprocha de son camarade, et dit plus bas: - Je connais quelqu'un qui n'a pas dû s'embêter. - Possible! - Pas possible, sûrement. - Mon vieux Jacques, dit l'autre, tu ferais mieux de tenir ta langue. Tu n'es pas dans un mauvais patelin, prends garde de te taire... laqueter à la porte... - Imbécile! Est-ce qu'on est là à nous espionner... Y a pas de canailles ici... Et il insista: - Oui, il a dû se passer des choses... et de drôles... Et quand ça recommencerait, il se faudrait pas s'en étonner... Veux-tu mon idée?... A continuer

L'ABELLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS, FONDÉE LE 1er SEPTEMBRE 1827. JOURNAL QUOTIDIEN FRANÇAIS. Politique, Littéraire Artistique et Scientifique. Trois Editions distinctes: EDITION QUOTIDIENNE, EDITION HEBDOMADAIRE, EDITION SPECIALE DU DIMANCHE. DERNIERES NOUVELLES LOCALES ETRANGÈRES. DEPECHE TELEGRAPHIQUES. Depeches Spéciales. SEUL JOURNAL FRANÇAIS QUOTIDIEN AU NORD FONDÉ LE 1er SEPTEMBRE 1827